

Concevoir un produit, un procédé, un service

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ **Les compétences sont génériques, transverses d'un domaine professionnel à un autre. Cela concerne tous les secteurs d'activité (industrie, service, etc.), dans le public comme dans le privé.**

La certification concerne la phase de faisabilité d'un concept innovant.

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : **220n**

Code(s) ROME : —

Formacode : —

Date de création de la certification : **22/10/2015**

Mots clés : **Innovation**, **Gestion de projet**, **Prototype**, **Concepts**

Identification

Identifiant : **1501**

Version du : **08/02/2016**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **L'innovation est une priorité nationale depuis 2013 (<http://www.economie.gouv.fr/priorites-innovation>). Son importance est mise en avant tant par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid74828/un-plan-pour-l-innovation-qui-passe-par-la-formation-et-la-recherche.html>) que par la direction générale des entreprises (<http://www.entreprises.gouv.fr/politique-et-enjeux/innovation-4-axes-40-mesures>).**

Non formalisé :

- **Plusieurs normes ayant trait aux différentes étapes du management de l'innovation sont actuellement en cours de rédaction. Le fascicule de documentation FD X50-271 concernant le management de l'innovation a été publié début 2014 par l'AFNOR (voir <http://www.boutique.afnor.org/norme/fd-x50->**

[271/management-de-l-innovation-guide-de-mise-en-uvre-d-une-demarche-de-management-de-l-innovation/article/817-434/fa176217](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid59599/37-projets-de-formation-labellises-idefi.html)). Ce

document contient différentes recommandations permettant aux entreprises de structurer leur processus. Ces recommandations sont non contraignantes. Le projet InnovENT-E s'inscrit dans le même courant de structuration du processus d'innovation. Le projet InnovENT-E a été sélectionné lors de l'appel à projet IDEFI (Initiatives d'excellence en formations innovantes) : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid59599/37-projets-de-formation-labellises-idefi.html> Parmi les soutiens au projet se trouvent des entreprises et des clusters. Plusieurs régions, qui ont des compétences en emploi et formation, suivent activement le déroulement du projet.

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

La certification "Concevoir un produit, un procédé, un service" répond à une utilité d'ordre économique et sociale pour les entreprises. En effet, la mise en place d'un processus de conception est l'élément différenciant qui permet aux entreprises de se distinguer au niveau de leur offre (technologique ou de service) et ainsi d'assurer leur développement économique. Les entités ayant du personnel qualifié ont plus de chances de pouvoir développer des concepts innovants au sein de leur entreprise.

Parallèlement, au vu de la place grandissante du processus de conception dans le monde professionnel, il existe un besoin croissant d'identification des compétences mises en œuvre dans ce domaine.

Ce processus est bien connu dans le milieu de l'entreprise mais les salariés n'ont pas tous connaissance de la démarche et des points d'étape à respecter avant la conception d'un produit, d'un procédé ou d'un service.

C'est pourquoi cette certification, en sanctionnant la connaissance de ces différentes compétences, permet d'identifier les individus capables de s'impliquer dans les processus de conception, et de rendre les compétences plus visibles pour les employeurs.

La certification « Concevoir un produit, un procédé, un service » garantit l'acquisition de méthodes fiables et performantes aux candidats. Elle vise à rendre les salariés des entreprises formés et certifiés, capables de contribuer au développement de l'entreprise au travers de conceptions et d'innovations dans les process de l'entreprise et sur ses marchés.

La réussite de la certification permet à un individu de faire évoluer sa carrière professionnelle en s'appuyant sur des compétences nouvelles valorisables dans la sphère économique. Elle augmente ses chances de recrutement et développe son employabilité.

Cette certification peut s'articuler avec la certification "Générer des concepts et des solutions innovants", car elles correspondent à deux tâches-clés différentes dans un processus d'innovation. Cela permet au salarié de développer des compétences qui se complètent. Néanmoins ces deux certifications ne sont pas dépendantes l'une de l'autre.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Non

Descriptif général des compétences constituant la certification

Cette certification répond au contexte d'une entreprise qui souhaite vérifier la faisabilité d'un concept innovant.

Le salarié en charge de concevoir un produit, un procédé, un service, a besoin des compétences suivantes :

Compétence 1 : Définir le périmètre du système objet de la conception (produit, procédé, service).

Compétence 2 : Identifier les parties prenantes et leurs exigences pour les intégrer au plus tôt dans le processus de conception.

Compétence 3 : Ecrire un scénario de vie d'un produit, d'un procédé ou d'un service.

Compétence 4 : Analyser l'environnement du produit, procédé, service.

Compétence 5 : Définir les besoins fonctionnels et leur architecture pour chaque étape de vie du produit, procédé, service et intégrer au plus tôt les contraintes de production.

Compétence 6 : Identifier les différentes solutions possibles et évaluer leur potentiel d'innovation pour choisir la solution qui sera développée.

Compétence 7 : Modéliser et concrétiser la solution retenue.

Compétence 8 : Valider la conception d'un produit, procédé, service.

Seuls les candidats ayant suivi une des formations nécessaires à l'accès à la certification, et reconnus comme aptes à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues, pourront prétendre à l'obtention du certificat "Concevoir un produit, un procédé, un service" délivré par le jury InnovENT-E. Le document "présentation générale de la certification 2" qui regroupe le référentiel de compétences et de certification est disponible dans la rubrique « *certifications* », sur le site web d'InnovENT-E à l'adresse suivante : <http://www.innovent-e.com/>

Modalités générales

Public visé par la certification

- Toute personne (salariée, demandeur d'emploi) pouvant être impliquée dans le processus de conception d'un produit, procédé, service, notamment dans la vérification de sa faisabilité et sa modélisation.

Les épreuves de la certification font suite à une des formations portées par des entités membres de l'association InnoVENT-E. Ces formations référencées, dont la durée varie de 60 à 150 heures, suivant les pré-requis de l'individu, sont :

- Concevoir une solution originale, les fondamentaux (établissements du CESI)
- Soutenir l'innovation dans les entreprises et leur internationalisation pour conquérir les marchés / Parcours conception innovante: concevoir un produit, un procédé ou un service qui répond au besoin du marché (Université Technologique de Compiègne)

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

La certification "Concevoir un produit, un procédé, un service" est certifiante, elle répond aux besoins des individus qui souhaitent développer leurs compétences au cours de leur carrière professionnelle et utiliser ces compétences au mieux tout au long de leur parcours. L'obtention de cette certification permet aux individus de pouvoir faire reconnaître leur expertise en interne et d'être force de proposition en matière de solutions et de concepts innovants. Le candidat met en exergue ses compétences dans son activité professionnelle.

De plus, cette certification est individuelle et rattachée à la personne qui la détient. Elle permet de favoriser la mobilité de l'individu, y compris dans d'autres secteurs d'activité que celui dans lequel ils exercent actuellement. En effet, les compétences attestées par cette certification sont transverses. De cette façon, cette certification est transférable d'une entreprise à une autre, de part le salarié, lorsqu'il change d'emploi. Elle permet au candidat de faire valoir ses compétences sur le marché de l'emploi. Elle labellise un certain niveau de spécialisation fonctionnelle.

C'est également une plus-value pour les demandeurs d'emploi auprès d'employeurs potentiels.

Enfin, la certification étant reconnue par les établissements d'enseignement supérieur membres du consortium, elle pourra faciliter l'accès à ses titulaires à des formations nécessitant comme pré-requis la maîtrise de ces compétences.

Pour l'entité utilisatrice

Les entreprises tendent à développer des projets transverses par rapport à leur organigramme traditionnel. De ce fait, avoir du personnel certifié leur permet plus aisément d'identifier les différentes compétences de ces personnes, et ainsi de pouvoir les mobiliser sur de nouveaux projets. Il est également possible à l'entreprise de pouvoir mettre en avant son personnel certifié pour ainsi faire reconnaître les compétences présentes en interne. Cela peut notamment être important pour des PME souhaitant collaborer avec d'autres entités ou remporter un marché, par exemple.

Cette certification assure à l'entreprise qui emploie des professionnels certifiés un niveau de compétence élevé. Cela permet également d'identifier les compétences de futurs collaborateurs, que ce soit lors d'un recrutement ou pour des projets de développement d'innovations en partenariat avec d'autres entités.

Evaluation / certification

Pré-requis

Le candidat doit avoir suivi l'une des formations enregistrées à la certification (la liste complète et actualisée est sur le site d'InnovENT-E, onglet « *certification* », dans le document "présentation générale de la certification 2").

Compétences évaluées

Pour obtenir la certification, le candidat devra valider lors d'une épreuve finale, l'ensemble des compétences. Soit les 8 compétences :

- Définir le périmètre du système objet de la conception (produit, procédé, service) ;
- Identifier les parties prenantes et leurs exigences pour les intégrer au plus tôt dans le processus de conception ;
- Ecrire un scénario de vie d'un produit, d'un procédé ou d'un service ;
- Analyser l'environnement du produit, procédé, service ;
- Définir les besoins fonctionnels et leur architecture pour chaque étape de vie du produit, procédé, service. Intégrer au plus tôt les contraintes de production ;
- Identifier les différentes solutions possibles et évaluer leur potentiel d'innovation pour choisir la solution qui sera développée ;
- Modéliser et concrétiser la solution retenue ;
- Valider la conception.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Non

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Un certificat de réussite est remis par le jury InnovENT-E à chaque participant ayant réussi l'examen de certification.

Centre(s) de passage/certification

- La liste de tous les organismes est disponible sur la page dédiée à cette certification sur le site internet d'InnovENT-E, onglet "certifications".

Plus d'informations

Statistiques

Non

Autres sources d'information

<http://www.innovent-e.com/>

